

Numéro 372 (Avril-juin 2020)

■ La PAC de l'après 2020 : éclairages de la recherche

Hervé Guyomard, Cécile Détang-Dessendre, Pierre Dupraz, Alexandre Gohin, Vincent Requillart, Louis-Georges Soler, Vincent Chatellier, Claire Brennetot, Benoît Dedieu, Luc Delaby, Sylvain Pellerin, Jean-Louis Peyraud, Bertrand Schmitt

La PAC gagnera en efficacité et légitimité en se basant sur la théorie économique. Les biens publics globaux et locaux se gouvernent à des échelons géographiques différents. Les paiements pour services doivent être développés au-delà de la seule compensation des surcoûts. Les préoccupations de santé ont toute leur place dans la future PAC.

■ Comment comprendre les débats actuels relatifs à la prochaine réforme de la PAC ? Plaidoyer pour un cadre d'analyse dynamique

Michel Petit

La PAC actuelle est critiquée de toutes parts, y compris par ses principaux bénéficiaires. Quelques grandes tendances économiques lourdes ont façonné l'histoire de la PAC. Les débats sur la prochaine réforme négligent trop la rigidité résultant de ces tendances. La voie est étroite entre pressions budgétaires et le soutien au revenu des agriculteurs.

■ L'Inra face à la libéralisation de la Politique agricole commune. Les chemins d'une acculturation (1979-1992)

Egizio Valceschini, Pierre Cornu

Depuis 1946, la recherche agronomique est attachée à une conception du « progrès » indissociable de l'interventionnisme étatique. Dans les années 1970, les dirigeants de l'Inra se rallient au schéma de pensée du libéralisme économique. Dans les années 1980, le département d'économie de l'Inra adopte une posture anticipatrice de l'émergence de l'économie de la connaissance.

■ Le rôle de l'État dans le développement agricole au Pérou et en Équateur. Des politiques agricoles si différentes ?

Célia Auquier

Depuis 2008, les objectifs annoncés des politiques agricoles du Pérou et de l'Équateur ont changé. L'État équatorien se positionne davantage en soutien de la petite agriculture et des filières nationales. Le projet étudié en Équateur a des effets plus redistributifs et structurants que le projet péruvien. Malgré ces initiatives, l'État continue de soutenir un modèle basé sur l'agrobusiness, comme au Pérou.

■ Loi d'appui à l'agriculture biologique au Costa Rica D'une élaboration réussie à une mise en oeuvre partielle

Muriel Bonin, Fernando Saenz Segura, Jean-François Le Coq

Cet article analyse l'émergence puis la mise en oeuvre de la loi d'appui à l'agriculture biologique au Costa Rica. Le processus d'élaboration de la loi est marqué par la capacité des mouvements sociaux de l'agroécologie, alliés à des agents du ministère de l'Agriculture à influencer son contenu et à aboutir à sa promulgation en 2007. La mise en oeuvre de la loi a été freinée par un système dominé par l'agriculture conventionnelle, par des divisions internes aux mouvements sociaux et des actions non coordonnées avec le ministère de l'Agriculture.

■ **Tensions internes et ruptures politiques : où en est le processus d'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil ?**

Stéphane Guéneau, Éric Sabourin, Paulo André Niederle, Claudia Job Schmitt

Inscription de l'agroécologie principalement au sein de politiques préexistantes. Tensions internes au sein de la coalition de l'agroécologie. Pas de transformation structurelle du modèle de développement agricole brésilien. Résilience institutionnelle malgré la rupture politique

■ **La mise en politique de l'agroforesterie. Des interdépendances sociales défiant le corporatisme sectoriel en France ?**

Stéphane Sachet

L'agroforesterie interroge la trajectoire de l'arbre dans les pratiques agricoles. Sa mise en politique illustre les interdépendances d'un nouveau référentiel agricole. L'agroécologie instituée en France par M. Le Foll défie le corporatisme sectoriel.

FAITS ET CHIFFRES

■ **Le paiement redistributif et le plafonnement des aides directes : deux outils de la PAC favorables aux petites exploitations agricoles françaises ?**

Vincent Chatellier

Le montant des aides directes par exploitation reste fortement corrélé à la taille de l'exploitation. Le paiement redistributif est un outil potentiellement important pour réorienter les aides directes. Le plafonnement des aides directes a un impact très limité car il est fixé à un niveau élevé.

■ **La politique agricole chinoise : changement de cap pour un même objectif**

Jean-Marc Chaumet

La politique productiviste chinoise n'a pas permis à la Chine de rester autosuffisante. La nouvelle politique agricole est basée sur l'adaptation la conservation du potentiel productif. Elle repose également sur les investissements à l'étranger. Elle doit permettre à la Chine de conserver la maîtrise de son approvisionnement alimentaire